



Union Discipline Travail

MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS VIVRIÈRES EN CÔTE
D'IVOIRE – PDC2V

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET
CHARGE DE L'ELABORATION DES PLANS D'AFFAIRES ET DU SUIVI DE LEUR
MISE EN ŒUVRE POUR LA PREMIERE COHORTE DES BENEFICIAIRES DES
CHAINES DE VALEUR MANIOC, MARAICHÈRE ET AQUACOLE DANS PLUSIEURS
LOCALITES DE LA COTE D'IVOIRE**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA II), l'Etat de Côte d'Ivoire bénéficie d'un appui technique et financier de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Vivrières (PDC2V), qui a pour objectif de soutenir le développement de chaînes de valeur vivrières inclusives, résilientes et compétitives. Il cible les chaînes de valeurs manioc, maraichère et aquacole.

L'un de ses instruments est le mécanisme de Fonds à Coûts Partagés (FCP) qui agit comme une prise de participation avec partage des risques dans les trois chaînes de valeur sélectionnées et les quatorze (14) régions ciblées par le projet. Opérationnellement, le FCP est un outil de financement qui consiste en des subventions finançant en partie, l'investissement et l'assistance technique nécessaires pour la mise en œuvre de l'activité du bénéficiaire. Une contribution étant attendue de la part de celui-ci.

L'accompagnement technique des bénéficiaires dudit fonds doit être assuré par des expertises extérieures et sous la supervision des partenaires stratégiques du PDC2V. Après la sélection de la première cohorte des bénéficiaires du fonds, l'Unité de Coordination du PDC2V doit procéder à la sélection de consultants chargés de l'élaboration de plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour les bénéficiaires de cette cohorte.

2. L'objectif général des présentes missions est **d'apporter, aux bénéficiaires du fonds à coûts partagés, l'accompagnement nécessaire à la préparation et au suivi de la mise en œuvre de leurs propositions de financement** éligibles dans le domaine de la production, de la transformation, du stockage et de la commercialisation des produits dans les chaînes de valeur manioc, aquaculture et maraichère.

3. Le **Projet de Développement des Chaines de Valeurs Vivrières (PDC2V)** invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services suivants :

Mission Cab 2 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaines de valeurs aquacole, manioc et maraichère des localités de Tiassalé, Alépé, Akoupé, Adzopé et Agboville

Mission Cab 3 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaines de valeurs aquacole, manioc et maraichère d'Abengourou, Agnibilékro et Tanda

Mission Cab 4 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaines de valeurs aquacole, manioc et maraichère des localités d'Agboville, Adzopé, Yakassé-Attobrou, Taabo et Tiassalé

Mission Cab 5 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaines de valeurs aquacole, manioc et maraichère des localités de Jacquville, Dabou et Grand-Lahou

Mission Cab 8 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs manioc et maraichère des localités de Lakota, Zuénoula, Sinfra, Gueyo, Gagnoa, Bouaflé et Daloa

Mission Cab 9 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs manioc et maraichère des localités de M'batto, Prikro, M'bahiakro, Arrah et Daoukro

4. Les Termes De Référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être téléchargés gratuitement via le lien suivant : www.pdc2v.ci ou à la demande à l'adresse : secretariat@pdc2v.gmail.com avec copie à solou.pdc2v@gmail.com. Pour télécharger lesdits Termes De Référence (TDR), les candidats sont invités à s'identifier en remplissant la fiche d'enregistrement. Les adresses e-mail fournies seront utilisées pour toute communication ultérieures (clarification etc.).

5. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode fondée sur les qualifications du consultant (SQC) par avis à manifestation d'intérêt en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque Mondiale le financement de projets d'investissement (FPI) de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

6. Les Firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes **de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes T.U, les jours ouvrables.**

7. Le profil du consultant et personnel clé :

7.1 Expérience du cabinet (pour toutes les missions)

- Avoir au moins trois (3) années d'expérience confirmées et pertinentes dans le domaine de la l'accompagnement d'acteurs du secteur agricole, la structuration et l'accompagnement d'entreprise ou de Très Petites Entreprises ;
- Avoir réalisé au moins une mission d'accompagnement au financement d'acteurs des chaînes de valeurs agricoles ou de PME par cohorte ;
- Avoir conduit ou participé à au moins deux (2) missions de structuration et accompagnement d'acteurs des chaînes de valeurs agricoles, d'entreprise ou de Très Petites Entreprises ;
- Justifier d'au moins une (1) expérience dans l'accompagnement à la structuration des PME en Afrique de l'Ouest.

7.2 Profil du personnel clé

7.2.1 Mission Cab 2 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs aquacole, manioc et maraichère des localités de Tiassalé, Alépé, Akoupé, Adzopé et Agboville

Expert n° 1 : Chef de mission, Expert Gestion financière et comptable

Le chef de mission devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de Bac+ 5 en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent ;
- Au moins sept (7) ans d'expérience générale en comptabilité, gestion financière ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'accompagnement pré et post financement de projets ;
- Avoir réaliser des études de faisabilité d'investissement d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir élaborer des plans de financement et d'accompagnement à la mise en œuvre d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatifs ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et accès au marché d'organisations, d'entreprises ou d'acteurs des chaînes de valeurs agricoles.

Expert n° 2 : Expert des chaînes de valeurs maraichères et manioc

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années dans le secteur agricole ;
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits maraichers dont au moins trois (3) années dans la production intensive avec les systèmes hors sol et sous serres/abris ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière maraichère et ses acteurs dont au moins une (01) étude dans le développement agricole : Analyse de chaîne de valeurs maraichère, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Avoir une expérience en formulation et/ou production d'engrais organiques utilisés en production maraichère ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n°3 : Expert en chaîne de valeurs aquacole

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Zootechnie, sciences vétérinaires, développement rural ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience dans le secteur agricole ;
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits aquacoles dont au moins trois (3) années dans les systèmes intensifs aquacoles hors sol ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière aquacole et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement aquacole : Analyse de la chaîne de valeur aquacole, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n°4 : Spécialiste de la transformation agroalimentaire et sécurité sanitaire

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Industries Agroalimentaires ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience dans le secteur agricole ;
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la transformation des produits vivriers ;
- Avoir une bonne connaissance des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions d'assistance à des entreprises de transformation agroalimentaires.

7.2.2. Mission Cab 3 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs aquacole, manioc et maraichère d'Abengourou, Agnibilékro et Tanda

Expert n° 1 : Chef de mission, Expert Gestion financière et comptable

Le chef de mission devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de Bac+ 5 en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent ;
- Au moins sept (7) ans d'expérience générale en comptabilité, gestion financière ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'accompagnement pré et post financement de projets ;
- Avoir réaliser des études de faisabilité d'investissement d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir élaborer des plans de financement et d'accompagnement à la mise en œuvre d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatifs ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et accès au marché d'organisations, d'entreprises ou d'acteurs des chaînes de valeurs agricoles.

Expert n° 2 : Expert des chaînes de valeurs maraichères et manioc

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits maraichers dont au moins trois (3) années dans la production intensive avec les systèmes hors sol et sous serres/abris ;
- Avoir une expérience spécifique d'au moins trois (3) années dans la production, la commercialisation du manioc ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière maraichère ou à la filière manioc et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement agricole : Analyse de chaîne de valeurs maraichère, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des organisations professionnelles agricoles, avec une bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n° 3 : Expert en chaîne de valeurs aquacole

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Zootechnie, sciences vétérinaires, développement rural ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits aquacoles dont au moins trois (3) années dans des systèmes intensifs de production aquacole ;

- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière aquacole et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement aquacole : Analyse de la chaîne de valeur aquacole, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des organisations professionnelles agricoles, avec une bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- Avoir des connaissances des procédés de formulation et de production d'aliments de poissons ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n° 4 : Spécialiste de la transformation agroalimentaire et sécurité sanitaire

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Industries Agroalimentaires ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la transformation des produits vivriers ;
- Avoir une bonne connaissance des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions d'assistance à des entreprises de transformation agroalimentaires.

7.2.3. Mission Cab 4 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs aquacole, manioc et maraichère des localités d'Agboville, Adzopé, Yakassé-Attobrou, Taabo et Tiassalé

Expert n° 1 : Chef de mission, Expert en Gestion financière et comptable

Le chef de mission devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de Bac+ 5 en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent ;
- Au moins sept (7) ans d'expérience générale en comptabilité, gestion financière ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'accompagnement pré et post financement de projets ;
- Avoir réaliser des études de faisabilité d'investissement d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir élaborer des plans de financement et d'accompagnement à la mise en œuvre d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatifs ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et accès au marché d'organisations, d'entreprises ou d'acteurs des chaînes de valeurs agricoles.

Expert n° 2 : Expert des chaînes de valeurs maraichères et manioc

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années dans le secteur agricole

- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits maraichers dont au moins trois (3) années dans la production intensive de produits maraichers en système hors sol et sous serres/abris ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) années dans la production de manioc ;
- Avoir une expérience dans le transport de produits vivriers ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière maraichère ou à la filière manioc et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement agricole : Analyse de chaîne de valeurs maraichère, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n° 3 : Expert en chaîne de valeurs aquacole

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Zootechnie, sciences vétérinaire, développement rural ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits aquacoles dont au moins trois (3) années avec des systèmes intensifs de production aquacole ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière aquacole et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement aquacole : Analyse de la chaîne de valeur aquacole, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des organisations professionnelles agricoles, avec une bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n° 4 : Spécialiste de la transformation agroalimentaire et sécurité sanitaire

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Industries Agroalimentaires ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la transformation des produits vivriers ;
- Avoir une bonne connaissance des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions d'assistance à des entreprises de transformation agroalimentaires.

7.2.4 Mission Cab 5 : Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des plans d'affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs aquacole, manioc et maraichère des localités de Jacqueville, Dabou et Grand-Lahou

Pour réaliser l'étude, le consultant devra disposer au moins d'Experts aux profils suivants :

Expert n° 1 : Chef de mission, Expert en Gestion financière et comptable

Le chef de mission devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de Bac+ 5 en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent ;
- Au moins sept (7) ans d'expérience générale en comptabilité, gestion financière ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'accompagnement pré et post financement de projets ;
- Avoir réaliser des études de faisabilité d'investissement d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir élaborer des plans de financement et d'accompagnement à la mise en œuvre d'au moins deux (2) projets ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatifs ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et accès au marché d'organisations, d'entreprises ou d'acteurs des chaînes de valeurs agricoles.

Expert n° 2 : Expert des chaînes de valeurs maraichères et manioc

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits maraichers dont au moins trois (3) années dans la production intensive de produits maraichers en système hors sol et sous serres/abris ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) années dans la production de manioc ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière maraichère ou à la filière manioc et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement agricole : Analyse de chaîne de valeurs maraichère, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des organisations professionnelles agricoles, avec une bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n° 3 : Expert en chaîne de valeurs aquacole

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Zootechnie, sciences vétérinaire, développement rural ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d'expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d'au moins dix (10) années d'expérience dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits aquacoles dont au moins trois (3) années avec des systèmes intensifs de production aquacole ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière aquacole et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement aquacole : Analyse de la chaîne de valeur aquacole, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;

- Justifier d’une expérience professionnelle d’au-moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des organisations professionnelles agricoles, avec une bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l’élaboration des plans d’affaires, des comptes d’exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n° 4 : Spécialiste de la transformation agroalimentaire et sécurité sanitaire

Le candidat doit être titulaire d’un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Industries Agroalimentaires ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d’expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d’au moins dix (10) années d’expérience dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d’au moins cinq (5) années dans la transformation des produits vivriers;
- Avoir une bonne connaissance des normes d’hygiène et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions d’assistance à des entreprises de transformation agroalimentaire.

7.2.5. Mission Cab 8 : Recrutement d’un cabinet chargé de l’élaboration des plans d’affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs manioc et maraichère des localités de Lakota, Zuénoula, Sinfra, Gueyo, Gagnoa, Bouaflé et Daloa

Expert n° 1 : Chef de mission, Expert en Gestion financière et comptable

Le chef de mission devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d’un diplôme de Bac+ 5 en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent ;
- Au moins sept (7) ans d’expérience générale en comptabilité, gestion financière ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d’accompagnement pré et post financement de projets ;
- Avoir réaliser des études de faisabilité d’investissement d’au moins deux (2) projets ;
- Avoir élaborer des plans de financement et d’accompagnement à la mise en œuvre d’au moins deux (2) projets ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatifs ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et accès au marché d’organisations, d’entreprises ou d’acteurs des chaînes de valeurs agricoles.

Expert n° 2 : Expert des chaînes de valeurs maraichères et manioc

Le candidat doit être titulaire d’un diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d’expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d’au moins dix (10) années dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d’au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits maraichers dont au moins trois (3) années dans la production intensive de produits maraichers en système hors sol et sous serres/abris ;

- Avoir une expérience d’au moins trois (3) années dans la production de manioc et une expérience spécifique dans la production de boutures de manioc ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d’appui à la filière maraichère ou à la filière manioc et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement agricole : Analyse de chaîne de valeurs maraichère, relations d’affaires, appui à la mise en marché ;
- Justifier d’une expérience professionnelle d’au-moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des organisations professionnelles agricoles, avec une bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l’élaboration des plans d’affaires, des comptes d’exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

Expert n° 3 : Spécialiste de la transformation agroalimentaire et sécurité sanitaire

Le candidat doit être titulaire d’un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Industries Agroalimentaires ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d’expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d’au moins dix (10) années d’expérience dans le secteur agricole
- Avoir une expérience spécifique d’au moins cinq (5) années dans la transformation des produits vivriers ;
- Avoir une bonne connaissance des normes d’hygiène et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Avoir conduit au moins deux (2) missions d’assistance à des entreprises de transformation agroalimentaires.

7.2.6. Mission Cab 9 : Recrutement d’un cabinet chargé de l’élaboration des plans d’affaires et du suivi de leur mise en œuvre pour la première cohorte des bénéficiaires des chaînes de valeurs manioc et maraichère des localités de M’batto, Prikro, M’bahiakro, Arrah et Daoukro

Pour réaliser l’étude, le consultant devra disposer au moins d’Experts aux profils suivants :

Expert n° 1 : Chef de mission, Expert en Gestion financière et comptable

Le chef de mission devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d’un diplôme de Bac+ 5 en Comptabilité /Finance ou tout autre diplôme équivalent ;
- Au moins sept (7) ans d’expérience générale en comptabilité, gestion financière ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions d’accompagnement pré et post financement de projets ;
- Avoir réaliser des études de faisabilité d’investissement d’au moins deux (2) projets ;
- Avoir élaborer des plans de financement et d’accompagnement à la mise en œuvre d’au moins deux (2) projets ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) projets de mobilisation de ressources financières auprès de mécanismes classiques et/ou alternatifs ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions en accompagnement conseil et accès au marché d’organisations, d’entreprises ou d’acteurs des chaînes de valeurs agricoles.

Expert n° 2 : Expert des chaînes de valeurs maraichères et manioc

Le candidat doit être titulaire d’un diplôme universitaire de Niveau BAC+5 minimum en Agronomie, Agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent.

Il devra disposer d’expériences professionnelles suivantes :

- Avoir une expérience générale d’au moins dix (10) années dans le secteur agricole

- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production et la commercialisation de produits maraichers dont au moins trois (3) années dans la production intensive avec les systèmes hors sol et sous serres/abris ;
- Avoir une expérience spécifique d'au moins cinq (5) années dans la production, le transport et la commercialisation du manioc ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en matière d'appui à la filière maraichère ou à la filière manioc et ses acteurs dont au moins une (01) dans le développement agricole : Analyse de chaîne de valeurs maraichère, relations d'affaires, appui à la mise en marché ;
- Avoir une bonne connaissance des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des organisations professionnelles agricoles, avec une bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire régissant les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission dans l'élaboration des plans d'affaires, des comptes d'exploitation ou de reconstruction des valeurs de matériels et outillage acquis pour les exploitants et/ou entreprises agricoles.

8. Durée de la prestation et livrables du consultant

La mission se déroulera sur une durée de six (6) mois.

Pour chaque bénéficiaire accompagné, les différents livrables de la mission se présentent comme suit :

- Plan d'affaires du sous-projet ;
- Rapport de mise en œuvre pour chaque tranche de ressources décaissées.
- Rapport final de la mise en œuvre du sous-projet.

9. Constitution et dépôt des dossiers de manifestation d'intérêts

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêts** comportant les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission. Ce dossier doit contenir les informations suivantes :

- o Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le soumissionnaire ou le groupement de soumissionnaires ;
- o Une copie du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères ;
- o Une copie de l'accord de groupement ou celle de la lettre d'intention de regroupement, si le Candidat est constitué en groupement ;
- o Le Curriculum vitae du personnel clé, signé-par le titulaire et le représentant de la structure ;
- o Une attestation de non faillite pour les entreprises étrangères datant de moins de 6 mois à la date limite de dépôt des offres ;
- o La présentation du candidat (son existence légale, organigramme, personnel ;
- o Les références pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires (fiche projets).

NB : « Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve ».

En cas de non production du quitus de non redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués.

Toute expérience non justifiée par une Attestation de Bonne Exécution (ABE) pour la structure ne sera pas prise en compte. Les ABE rédigées dans une langue étrangère doivent être accompagnées d'une traduction en langue française., auquel cas elles ne seront pas prises en compte.

A l'issue de l'évaluation de l'expérience du cabinet et du personnel clé, le cabinet classé premier sera invité à élaborer une proposition technique et financière qui servira de base à la négociation du contrat.

10. Les manifestations d'Intérêt devront être soumises en **Français** sous pli fermé, en cinq (5) exemplaires (1 original et 4 copies), portant la mention de l'objet de la mission concernée au plus tard à la date limite de soumission ci-après :

Mission	Date et heure limite de dépôt	Heure d'ouverture le même jour
cab2	mardi 26 septembre 2023 à 10h00 GMT	10h30 GMT
cab3	mardi 26 septembre 2023 à 10h30 GMT	10h45 GMT
cab4	mardi 26 septembre 2023 à 10h30 GMT	11h00 GMT
cab5	mardi 26 septembre 2023 à 11h00 GMT	11h15 GMT
cab8	mardi 26 septembre 2023 à 11 heures GMT	11h30 GMT
cab9	mardi 26 septembre 2023 à 11 heures 30 minutes GMT	11h45 GMT

11. L'ouverture publique des dossiers de manifestations d'intérêt déposées aura lieu à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent.

12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du Projet des Chaînes de Valeurs Vivrières (UC-PDC2V), Abidjan Cocody, Rue de la Cannebière, Non loin de l'ambassade d'Italie, Voir Mlle. SOLOU Gnoleba Edwige, Spécialiste en Passation des Marchés Tél : (+225) 27 24 34 40 75 ; Email : solou.pdc2v@gmail.com avec copie à apm.pdc2v@gmail.com de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes T.U les jours ouvrables.